

DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-

Comité de suivi des travaux

-

Séance du 14 février 2012

Relevé de décisions

Participants :

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Jean REDEUIL – Vice-président de la Bagagerie

Jacques CHAVONNET - Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Joëlle ASSIMON – RATP, Communication

Eric DOBLER - Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Michèle HAEGY – Mairie du 1^{er} arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Excusés :

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

1) Eclairage place J. du Bellay

Il est rappelé l'insuffisance de l'éclairage sous les arcades de l'immeuble ouest de la place (magasin Mona Lisait), posant des problèmes de sécurité. Mme Haegy informe qu'elle a fait le point sur ce problème avec le commissariat et qu'elle a sollicité le syndic de l'immeuble pour y remédier.

La réduction de l'éclairage du local d'information (cf compte-rendu du comité du 12 janvier) a fait l'objet d'une demande de devis par la Sem. En attente de retour de l'entreprise.

2) Information des commerçants préalablement aux travaux de la Canopée

M. Sebbag demande qu'une réunion d'information destinée aux commerçants soit organisée avant les premiers travaux dans le forum.

M. Hucher signale que la Sem a prévu de l'organiser avant mi-mars (les premières interventions dans le patio étant prévues pour début avril), le temps de finaliser certains points d'organisation du chantier et de méthodologie de mise en place des ouvrages provisoires (façade provisoire isolant le chantier des zones publiques, tunnel traversant la Place Basse) ainsi que le calendrier précis des travaux sur la porte Rambuteau. Le calendrier d'intervention dans les premiers commerces impactés est quant à lui déjà communiqué aux commerçants concernés.

M. Sebbag souhaite que cette réunion réponde non seulement aux inquiétudes des commerçants mais aussi des salariés qui craignent une dégradation de leurs conditions de travail. Il demande également que cette réunion traite des supports de communication spécifiques qui seront réalisés par la Sem.

3) Réseau d'assainissement des Halles – projet de rénovation

Suite au mail de Mme Haegy du 13 février, demandant à la Sem des éléments d'information sur le réseau d'assainissement particulier du quartier des Halles, M. Hucher précise que la Sem n'est pas chargée de la gestion et de l'entretien de cet ouvrage.

Mme Haegy demandera à la DPE, chargée de la conduite du projet de rénovation du collecteur de Clichy, des éclaircissements sur l'impact que pourrait avoir cette opération sur le réseau particulier des Halles.

4) Bilan annuel de la charte chantier

M. Hucher indique qu'un contretemps oblige à reporter au prochain comité la présentation du bilan annuel de la charte chantier.

Pour chacun des quatre chantiers de 2011 (aire de jeux, cité de chantier, démolition des pavillons Willerval, restructuration de la voirie souterraine) ce bilan présentera un texte d'évaluation pour chacun des objectifs et sous-objectifs mentionnés dans la charte.

Il est convenu que ces éléments seront transmis aux membres du comité environ une semaine avant la prochaine réunion.

5) Comité de suivi et concertation

M. Chavonnet pensait, sur la base de certaines informations, que le comité de suivi pouvait être le cadre de la suite logique de la concertation, étant donné qu'il subsiste des sujets spécifiques qui méritent selon lui d'être concertés et qui avaient été présentés comme tels par des responsables de la Ville à l'époque de la concertation. Mme Bouguinat s'associe à cette demande. Les sujets en question sont notamment : le mobilier urbain (M. Laborde rappelle qu'à l'époque la question d'un concours avait été soulevée), l'aménagement de la rue des Halles, la gestion des espaces sous le toit de la Canopée, la piétonisation et les problèmes liés d'étalement des terrasses de restaurant, l'éclairage public, le local jardiniers, les points d'eau et fontaines, etc.

M. Hucher confirme que la phase de concertation sur l'opération est terminée et rappelle que le projet dans son ensemble est décrit dans le dossier d'enquête publique, dont il enverra les extraits relatifs à la voirie de surface aux membres du comité. Toutefois, si des changements significatifs apparaissaient sur des sujets particuliers par rapport à ce dossier, une concertation serait organisée, dans le cadre des conférences de voirie associant la mairie du 1^{er} et la PP et dans le cadre du comité de suivi. Ces sujets pourraient être par exemple une modification de la conception de l'extension du plateau piéton, notamment si des changements apparaissaient nécessaires pour résoudre des problèmes comme la desserte du quartier par des cars.

A la demande de membres du comité, M. Hucher propose que les échantillons relatifs au projet de jardin soient présentés au public, ce qui sera possible début 2013.

6) Vibrations ressenties dans l'immeuble de la RIVP au 112-118 rue Rambuteau

Mme Bourguinat rapporte un témoignage indiquant l'augmentation significative, depuis quelques semaines, des vibrations ressenties dans cet immeuble au passage des RER. Ce riverain souhaite savoir si les travaux ont pu impacter la structure de l'édifice et modifier la transmission des vibrations depuis le sous-sol.

Mme Assimon indique, après consultation des équipes RATP, qu'aucun des travaux menés par la RATP ou la Sem ne peuvent avoir eu des conséquences sur la transmission des vibrations dans cet immeuble. Mme Assimon propose de s'informer à nouveau auprès du riverain ayant envoyé ce témoignage pour savoir si ce ressenti perdure.

7) Réglementation concernant les arrêts de travaux en cas d'intempéries

M. Chavonnet souhaite savoir ce que prévoit la réglementation en cas d'intempéries.

M. Hucher explique que le calendrier contractuel de chaque entreprise prévoit un certain nombre de jours d'arrêt de chantier pour intempéries. Si ce nombre est dépassé au cours du chantier, l'entreprise ne pourra être sanctionnée pour le retard correspondant et son délai contractuel sera augmenté. Par ailleurs, les entreprises cotisent à une caisse qui les indemnise des pertes subies lors d'un arrêt de chantier prolongé pour intempéries (coût d'immobilisation de main d'œuvre).

8) Travaux à venir en partie ouest du site

M. Bouzidi rappelle (Flash info du 13 février) que, dans le cadre des travaux du futur jardin, la place R. Cassin et l'aire de jeux des petits seront fermés au public le 21 février. La traversée Nord-Sud sera modifiée mais maintenue tout au long des travaux.

9) Toilettes publiques en phase chantier et dans le projet futur

M. Hucher indique qu'à ce jour, seules les toilettes situées porte Berger ont été fermées. La Sem va proposer des implantations de toilettes provisoires pendant le chantier compensant cette fermeture. Ces implantations seront discutées dans le cadre des conférences de voirie associant la mairie du 1^{er} et la PP et dans le cadre du comité de suivi.

Dans le projet futur, l'ensemble des toilettes seront implantées sur la voirie (sous forme de sanisettes Decaux), et non dans le jardin, et donc sous gestion de la DVD, ce qui permet une ouverture 24h/24, et non selon les horaires plus restreints d'ouverture des jardins. Cependant M. Redeuil observe que les sanisettes Decaux du quartier sont généralement fermées entre 22h et 6h du matin environ. Mme Haegy se renseignera sur ce point.

M. Chavonnet regrette, une nouvelle fois, que des toilettes n'aient pas été prévues dans la Canopée.

10) Echantillons de la Canopée

A la demande des membres du comité, M. Hucher rappelle que les échantillons seront choisis par les architectes au premier trimestre et présentés au public dans le local d'information au deuxième trimestre 2012.

11) Contacts en cas de problème sur le chantier

Suite à une coupure d'eau à la Bagagerie et à la difficulté de joindre un interlocuteur pour intervenir, Mme Bourguinat souhaite savoir qui appeler en cas d'urgence le week-end et la nuit.

M. Hucher indique que le numéro du poste de contrôle de la société de gardiennage à joindre actuellement est le : 01 48 48 41 97.

A partir de début mars et de la mise en place du gardiennage par une société directement sous les ordres de la Sem, il conviendra de joindre le chef d'équipe, dont le numéro de portable sera communiqué.

12) Eclairage de l'allée nord-sud

La totalité des luminaires de l'allée ont été récemment vandalisés. Une réparation sera faite mais, à l'occasion des travaux du jardin, la Sem va substituer ces luminaires par un éclairage moins sensible au vandalisme (lampadaires et spots sur bungalows).

13) Déplacement de l'œuvre « L'Ecoute »

Le déplacement provisoire de l'œuvre, vers un emplacement à l'intérieur du chantier qui reste à préciser, est prévu en juin 2012. L'opération sera filmée.

La Sem examinera la possibilité de laisser l'œuvre visible pendant le chantier.

14) Avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la Canopée

Mme Bourguinat se rappelle que, lors du précédent comité, M. Hucher a dit que l'annulation de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la Canopée coûterait beaucoup de temps et de travail et, in fine, ne ferait pas gagner d'argent à la Ville. Elle ne comprend pas comment la réduction de l'avenant ne générerait pas une économie et souhaite des éclaircissements. M. Hucher ne souhaite pas engager à nouveau la discussion sur ce point.

15) Divers

Mme Haegy informe que le kiosque à journaux de la place J. du Bellay ouvrira le 5 mars.

M. Chavonnet signale une nouvelle fois la saleté sur l'entrée du métro et l'ascenseur rue de la Ferronnerie. M. Assimon indique que le marché de nettoyage prévoit un rythme de nettoyage mensuel pour ces éléments.

Mme Bourguinat signale que les horaires d'ouverture du local d'information indiqués sur le site internet de l'opération sont erronés. La Sem corrigera.

-

La date du prochain comité sera communiquée ultérieurement